

**« *Toute chair verra le salut
de Dieu* »**

Cours de sotériologie

Introduction

a) La notion de sotériologie

Notre cours portera sur la sotériologie, autrement dit, la théologie du salut. Le terme grec : σωτηρια : sotéria = salut, sauvetage, libération.

La parole de Dieu déclare en effet que Dieu : « veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité. Car Dieu est unique, unique aussi le médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus, homme lui-même, qui s'est livré en rançon pour tous » (1 Tm 2, 4-6).

On lira aussi : Rm 4, 25 ; Jn 14, 6 ; Lc 3,6 = Jn 4,22 ; Ac 4, 12.

Notre étude se subdivisera en trois parties :

- 1. La Foi dans le salut**
- 2. Relativisme du salut dans le dialogue inter-religieux**
- 3. L'annonce du salut.**

Pour que cette étude ne reste pas abstraite, il nous faut à la suite du pape Jean Paul II, rappeler la dimension humaine (ou anthropologique) du salut. C'est d'ailleurs elle qui justifie le mystère de l'Incarnation rédemptrice du Christ.

NB : Ce cours sera aussi fondé dogmatiquement sur les deux précédents cours de : Christologie et du mystère de la Sainte Trinité.

b) La dimension humaine du salut

«L'homme ne peut vivre sans amour. Il demeure pour lui-même un être incompréhensible, sa vie est privée de sens s'il ne reçoit pas la révélation de l'amour, s'il ne rencontre pas l'amour, s'il n'en fait pas l'expérience et s'il ne le fait pas sien, s'il n'y participe pas fortement. C'est pourquoi, comme on l'a déjà dit, le Christ Rédempteur révèle pleinement l'homme à lui-même. Telle est, si l'on peut s'exprimer ainsi, la dimension humaine du mystère de la Rédemption. Dans cette dimension, l'homme retrouve la grandeur, la dignité et la valeur propre de son humanité. Dans le mystère de la Rédemption, l'homme se trouve de nouveau "confirmé" et il est en quelque sorte créé de nouveau. Il est créé de nouveau! "Il n'y a plus ni Juif ni Grec; il n'y a plus ni esclave ni homme libre; il n'y a plus ni homme ni femme, car vous ne faites plus qu'un dans le Christ Jésus". L'homme qui veut se comprendre lui-même jusqu'au fond ne doit pas se contenter pour son être propre de critères et de mesures qui seraient immédiats, partiels, souvent superficiels et même seulement apparents; mais il doit, avec ses inquiétudes, ses incertitudes et même avec sa faiblesse et son péché, avec sa vie et sa mort, s'approcher du Christ. Il doit, pour ainsi dire, entrer dans le Christ avec tout son être, il doit "s'approprier" et assimiler toute la réalité de l'Incarnation et de la Rédemption pour se retrouver soi-même. S'il laisse ce processus se réaliser profondément en lui, il produit alors des fruits non seulement d'adoration envers Dieu, mais aussi de profond émerveillement pour soi-même. Quelle valeur doit avoir l'homme aux yeux du Créateur s'il "a mérité d'avoir un tel et un si grand Rédempteur", si "Dieu a donné son Fils" afin que lui, l'homme, "ne se perde pas, mais qu'il ait la vie éternelle" » (RH, n°10)

1) La foi dans le salut

1.1 Fondements bibliques

1Tm 2, 4-6 ; Jn 1, 14 ; Ac 4, 12 ; Lc 3, 6. La théologie du salut est fondée sur la théologie de l'alliance.

L'alliance = **Bérit** (communion)

[Jn 1,17] *Testamentum* (témoin)

Jn 17,3 διαθηκη = diatéké

. signe (ou témoignage) de la communion.

Is 7,14 = l'Emmanuel (le mystère de l'Incarnation) :

«[...] pour nous les hommes et pour notre salut » (Symb. de Nicée-Constantinople I)

(2 Co 5,21)

1 Co 1,22-23 : signe de la croix

Karl BARTH, in *Dogmatik*

L'Alliance : la réconciliation avant la création

↳ L'homme = Gn 1,26.27 1 Jn 2,1-2 Ep 1,4-5
Col 1,16.19.20

AT = Rachat et libération (Rédemption)

Go'El : Rédempteur (rachat)

- défenseur (Jb 19,25)

- vengeur (Nb 35,18-19)

- celui qui rachète (Rt 2,20)

} Is 41,14

NT = *Réconciliation* (Lc 15 ; Col 1,20)

He 11 . *L'adoption filiale* (Ga 4,4-6 ; Rm 8,28-30)

Jn 4,22 = Jr 31,31-34 // He 8,8-12

Mt 5,17-18 = He 9,15-28

He 9,12

Rm 5,8 = « pour nous »

Ga 2,20 = « pour moi »

Rm 8,31-39

Cf. Annexe : *Une synthèse biblique de la théologie du salut*

1.2 Fondements dogmatiques

« Mais Dieu, qui est riche en miséricorde, à cause du grand amour dont Il nous a aimés, alors que nous étions morts par suite de nos fautes, nous a fait revivre avec le Christ - c'est par grâce que vous êtes sauvés ! - avec lui Il nous a ressuscités et fait asseoir aux cieux, dans le Christ Jésus. Il a voulu par-là démontrer dans les siècles à venir l'extraordinaire richesse de sa grâce, par sa bonté pour nous dans le Christ Jésus. Car c'est bien par la grâce que vous êtes sauvés, moyennant la foi. Ce salut ne vient pas de vous, il est un don de Dieu ; il ne vient pas des oeuvres, car nul ne doit pouvoir se glorifier. Nous sommes en effet son ouvrage, créés dans le Christ Jésus en vue des bonnes oeuvres que Dieu a préparées d'avance pour que nous les pratiquions. » (Ep 2, 4-10).

a) *Le salut donné dans le Christ Jésus*

C'est le témoignage qui nous est donné par tous les **kérygmes** du Nouveau Testament.

Ac 2, 36 ; 1 Co 15, 1-7. Jn 3, 14-17 (Jn 11, 27). Les trois annonces de la passion et de la résurrection par Jésus lui-même = Mt 16, 21-23 ; 17, 22-23 ; 20, 17-19 (et leurs parallèles chez Mc et Lc). La prophétie du signe de Jonas : Mt 12, 38-42 // Lc 11, 29-32. Le témoignage apostolique des Actes des apôtres : Ac 2, 14-39 ; 3, 12-26 ; 4, 10. 12-20 ; 5, 29-32 ; 10, 34-43 ; 13, 16-41. Lc 24, 26 ; 24, 44-48. Rm 4, 25 ; 10, 9-10.

b) Le salut est un don de la grâce divine

Le salut nous est offert par grâce. Elle est rendue possible au moyen de la grâce **prévenante** de Dieu (Ep 1, 4 ; Rm 11, 29 ; Rm 6, 23). Ce n'est donc pas lié aux **mérites** personnels de l'homme. Il y a une **primauté** (ou une priorité) de la grâce sur la nature humaine (et sa volonté libre) ; car nous dit Jean, c'est Dieu « qui nous a aimé le premier » (1 Jn 4, 10. 19. Jn 15, 5). L'homme, qui n'est pas son propre créateur, ne peut donc pas se sauver lui-même.

Selon O. Semmelroth, il faut toujours parler du salut comme une réalité positive, c'est-à-dire comme d'une grâce. Autrement dit le salut = grâce (Jn 1, 14. 17). Il s'agit de la victoire de l'Amour de Dieu (la grâce) sur le péché et ses conséquences [art, « Salut », cit, in *Encyclopédie de la foi*, Ed. Cerf, Paris, pp. 175-186]. Cette grâce du salut en Jésus Christ est : **sanante** (ou guérissante) par le baptême et les sacrements ; elle est **suffisante** (par la réalité du salut **déjà** offert en Jésus une fois pour toute) ; et elle est **efficace** dans la vie théologique et la sanctification : en tant que grâce **transformante** et **élevante**.

c) Le pélagianisme et le semi-pélagianisme

Le **pélagianisme** était l'hérésie de Pélage, que l'on rencontre à Rome vers 384 (laïc anglais, puis prêtre à Ephèse vers 411). Cette hérésie *déforme* la théologie du salut car elle amoindrit et relativise l'œuvre de la grâce en nous. Elle met en concurrence la nature humaine et la grâce divine.

Selon Pélage, la grâce c'est notre nature elle-même telle qu'elle a été créée par Dieu. Nous sommes toujours en grâce (ou en état de grâce). Voilà pourquoi aussi, il affirmait que le **péché originel** n'existe pas. C'était le péché d'Adam mais pas le notre. Aussi, disait-il encore, il est **inutile de baptiser les petits enfants**. Car, s'ils meurent sans baptême ils vont au ciel, non pas dans le Royaume de Dieu (il y aurait selon lui deux types de Cieux). Le baptême dit-il encore n'efface pas le péché originel. C'est par notre libre-arbitre (ou volonté libre) que le choisissons le bien et le mal et que nous accomplissons la loi divine).

Selon ses disciples Julien d'Eclane (qui fut un évêque italien) et Celestius, par le libre-arbitre l'homme a été rendu à lui même pour décider de son salut. En somme la doctrine de Pélage et de ses disciples magnifiaient la **volonté humaine** au détriment de la grâce divine. Cette doctrine affirme l'inutilité du Christ dans l'œuvre de notre salut.

Comme Pélage, mais de façon plus modérée, le moine Jean Cassien (de Marseille, en Gaule vers 430) dans ses Conférences spirituelles, affirmait un **semi-pélagianisme**. En effet, dans sa *Conférence XIII*, il affirmait qu'il est au pouvoir de l'homme de se tourner le premier vers Dieu, comme un malade vers son médecin.

Ce qui voudrait dire que l'initiative du salut ne viendrait pas de Dieu, mais de l'homme lui-même. En outre la prédestination éternelle de l'homme dépend de la volonté humaine, car selon lui c'est grâce à sa persévérance finale qu'il sera sauvé. L'homme s'assurerait à lui-même le rôle divin de la grâce prévenante. Le *semi-pélagianisme* sera définitivement condamné au concile d'Arles (en 473) et au concile d'Orange (en 529).

d) Réponse dogmatique

Ce sera saint Augustin, Docteur de la Grâce qui répondra aux hérésies pélagiennes. Il écrira un traité de théologie de la grâce : le *De natura et gratia* (415). C'est lui aussi qui au concile de Carthage (418) réaffirmera la doctrine du péché originel selon : Gn 3 ; Rm 5, 12 ; 1Co 15, 44-47 ; Rm 6 ; Mc 16, 16 ; Ac 2, 37.

Le concile de Carthage (en 418) affirme dogmatiquement, à propos du péché originel, que :

1. « Il a été décidé par tous les évêques rassemblés au saint concile de Carthage : Quiconque dit qu'Adam, premier homme, a été créé mortel de telle sorte que, qu'il péchât ou non, il devait mourir corporellement, c'est-à-dire que quitter son corps ne serait pas une conséquence du péché mais une nécessité de nature, qu'il soit anathème » (DS 222).

2. « Il a été décidé de même : Quiconque nie que les tout-petits doivent être baptisés, ou dit que c'est pour la rémission des péchés qu'on les baptise, mais qu'ils n'ont rien, eux du péché originel d'Adam que le bain de la régénération aurait à expier, ce qui a pour conséquence que pour eux la formule du baptême " en rémission des

péchés " , n'a pas un sens vrai mais faux, qu'il soit anathème. Car on ne peut pas comprendre autrement ce que dit l'Apôtre : " Par un seul homme, le péché est entré dans le monde, et par le péché, la mort, et ainsi la mort a passé dans tous les hommes, tous ayant péché en lui " Rm 5,12 sinon de la manière dont l'Eglise catholique répandue par toute la terre l'a toujours compris. C'est en effet à cause de cette règle de foi que même les tout-petits, qui n'ont pas pu commettre encore par eux-mêmes quelque péché, sont cependant vraiment baptisés en rémission des péchés pour que la régénération purifie en eux ce que la génération leur a apporté » (DS 223)

Pour ce qui est de la doctrine de la grâce salvifique, le Concile dit aussi que :

3. « Il a été décidé de même : Quiconque dit que la grâce de Dieu, qui justifie l'homme par notre Seigneur Jésus Christ, vaut uniquement pour la rémission des péchés déjà commis, mais non pour aider à n'en plus commettre, qu'il soit anathème » (DS 225)

4. « De même : Quiconque dit que cette même grâce de Dieu par notre Seigneur Jésus Christ nous aide à ne plus pécher en ce sens seulement qu'elle nous révèle et nous ouvre l'intelligence des commandements, en sorte que nous sachions ce que nous devons désirer et ce que nous devons éviter, mais qu'elle ne nous donne nullement l'amour et la force de faire aussi ce que nous avons reconnu comme notre devoir, qu'il soit anathème » (DS 226).

Suite au concile de Carthage les précisions suivantes ont été données aux Eglises orientales à propos du péché originel, dans l' :

Epistula tractoria aux Eglises orientales (entre juin et août 418)

«Le Seigneur est fidèle dans ses paroles Ps 145, 13, et son baptême, en sa réalité et en ses paroles, c'est-à-dire par ce qui est fait, par la confession de foi et par la vraie rémission des péchés, contient la même plénitude pour tout sexe, tout âge et toute condition de l'homme. Nul en effet ne devient libre s'il n'est esclave du péché, et ne peut être dit sauvé que celui qui auparavant était véritablement captif du péché, comme il est écrit : " Si le Fils vous a libérés, vous serez vraiment libres " (Jn 8, 36). Par lui en effet nous renaissions spirituellement, par lui nous sommes crucifiés au monde. Par sa mort est déchiré ce décret de mort (Col 2,14) qui a été contracté par propagation, et qui a été introduit par Adam pour nous tous et transmis à toute âme - décret auquel tous ceux, sans exception, qui sont nés sont soumis avant d'être libérés par le baptême » (DS 231).

C'est donc au concile de Carthage que Pélage et ses disciples seront condamnés et excommuniés.

Synthèse du Concile de Carthage (418)

1. Péché originel (Rm 5, 12)
2. Nécessité du baptême pour le salut (y compris celui des enfants)
3. L'action prévenante et aidante de la grâce

2) Relativisme du salut dans le dialogue inter-religieux

Dieu nous a été révélé par Jésus Christ (Jn 1, 17-18 ; Jn 14, 9 ; 11). Le Dieu inconnu dont parle Paul à Athènes dans Ac 17, 22-34.

Signalons qu'il y a trois tendances chrétiennes dans le dialogue inter-religieux : le **théocentrisme** (centrer le dialogue de façon général sur Dieu) ; le **christocentrisme** (centrer le dialogue sur le Christ) ; et l'**ecclésiocentrisme** (centrer le dialogue par rapport à l'Eglise ; autrement dit, comme le disait saint Cyprien de Carthage : « hors de l'Eglise point de salut »).

Pour nous ce dialogue doit être fondé sur l'unicité de Dieu et l'universalité du salut.

2.1 Le lien de l'Eglise avec les religions non chrétiennes

Selon le CEC, il faut dire que :

« *Le lien de l'Eglise avec les religions non-chrétiennes* est d'abord celui de l'origine et de la fin commune du genre humain : En effet, tous les peuples forment une seule communauté; ils ont une seule origine, puisque Dieu a fait habiter toute la race humaine sur la face de la terre; ils ont aussi une seule fin dernière, Dieu, dont la providence, les témoignages de bonté et les desseins de salut s'étendent à tous, jusqu'à ce que les élus soient réunis dans la cité sainte [NAE I] » (CEC, n° 842).

L'Eglise reconnaît dans les autres religions la recherche, "encore dans les ombres et sous des images", du Dieu inconnu mais proche puisque c'est Lui qui donne à tous vie, souffle et toutes choses et puisqu'il veut que tous les hommes soient sauvés. Ainsi, l'Eglise considère tout ce qui peut se trouver de bon et de vrai dans les religions "comme une préparation évangélique et comme un don de Celui qui illumine tout homme pour que, finalement, il ait la vie" [LG 16 cf. NAE 2; EN 53] » (CEC, n°843) .

« Mais dans leur comportement religieux, les hommes montrent aussi des limites et des erreurs qui défigurent en eux l'image de Dieu : Bien souvent, trompés par le malin, ils se sont égarés dans leurs raisonnements, ils ont échangé la vérité de Dieu contre le mensonge, en servant la créature de préférence au Créateur ou bien vivant et mourant sans Dieu en ce monde, ils sont exposés à l'extrême désespoir (LG 16) » (CEC, n° 844) .

« C'est pour réunir de nouveau tous ses enfants que le péché a dispersés et égarés que le Père a voulu convoquer toute l'humanité dans l'Eglise de son Fils. L'Eglise est le lieu où l'humanité doit retrouver son unité et son salut. Elle est "le monde réconcilié" [S. Augustin, *serm*, 96, 7. 9] ; [et] selon une autre image chère aux Pères de l'Eglise, elle est figurée par l'Arche de Noé qui seule sauve du déluge (IP 3, 20-21) » (CEC, n° 845).

Il nous faut surtout réfléchir autour de deux textes du Concile Vatican II : *Nostra Aetate* n° 2, et surtout *Lumen Gentium* 16.

« L'Eglise catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans ces religions. Elle considère avec un respect sincère ces manières d'agir et de vivre, ces règles et ces doctrines qui, quoiqu'elles diffèrent en beaucoup de ce qu'elle-même tient et propose, cependant

apportent souvent un rayon de la vérité qui illumine tous les hommes. Toutefois, elle annonce, et elle est tenue d'annoncer sans cesse, le Christ qui est "la voie, la vérité et la vie" (Jn 14, 6) , dans lequel les hommes doivent trouver la plénitude de la vie religieuse et dans lequel Dieu s'est réconcilié toutes choses. Elle exhorte donc ses fils pour que, avec prudence et charité, par le dialogue et par la collaboration avec ceux qui suivent d'autres religions, et tout en témoignant de la foi et de la vie chrétienne, ils reconnaissent, préservent et fassent progresser les valeurs spirituelles, morales et socio-culturelles qui se trouvent en eux. » (NA, n° 2).

« Enfin, quant à ceux qui n'ont pas encore reçu l'Evangile, sous des formes diverses, eux aussi sont ordonnés au peuple de Dieu. et, en premier lieu, ce peuple qui reçut les alliances et les promesses, et dont le Christ est issu selon la chair (cf. Rm 9, 4-5), peuple très aimé du point de vue de l'élection, à cause des pères, car Dieu ne regrette rien de ses dons ni de son appel (cf. Rm 11, 28-29). Mais le dessein de salut enveloppe également ceux qui reconnaissent le Créateur, en tout premier lieu les musulmans qui professent avoir la foi d'Abraham, adorent avec nous le Dieu unique, miséricordieux, futur juge des hommes au dernier jour. Et même des autres, qui cherchent encore dans les ombres et sous des images un Dieu qu'ils ignorent, Dieu n'est pas loin, puisque c'est lui qui donne à tous vie, souffle et toutes choses (cf. Ac 17, 25-28), et puisqu'il veut, comme Sauveur, que tous les hommes soient sauvés (cf. 1Tm 2,4). En effet, ceux qui, sans qu'il y ait de leur faute, ignorent l'Evangile du Christ et son Eglise, mais cherchent pourtant Dieu d'un cœur sincère et s'efforcent, sous l'influence de sa grâce, d'agir de façon à accomplir sa volonté telle que leur conscience la leur révèle et la leur dicte, ceux-là peuvent arriver au salut éternel. A ceux-là mêmes qui, sans faute de leur part, ne sont pas encore parvenus à une connaissance

expresse de Dieu, mais travaillent, non sans la grâce divine, à avoir une vie droite, la divine Providence ne refuse pas les secours nécessaires à leur salut. En effet, tout ce qui, chez eux, peut se trouver de bon et de vrai, l'Eglise le considère comme une préparation évangélique et comme un don de Celui qui illumine tout homme pour que, finalement, il ait la vie. Bien souvent, malheureusement, les hommes, trompés par le malin, se sont égarés dans leurs raisonnements, ils ont échangé la vérité de Dieu contre le mensonge, en servant la créature de préférence au Créateur (cf. Rm 1, 25) ou bien vivant et mourant sans Dieu en ce monde, ils sont exposés aux extrémités du désespoir. C'est pourquoi l'Eglise, soucieuse de la gloire de Dieu et du salut de tous ces hommes, se souvenant du commandement du Seigneur: "Prêchez l'Evangile à toutes créatures" (Mc 16, 16), met tout son soin à encourager et soutenir les missions » (LG, n° 16).

2.2 L'Eglise et les religions Face au salut

Selon la dernière Déclaration de la Congrégation de la Doctrine de la foi : *Dominus Iesus* (2000), les conditions du dialogue signifient : égale dignité des personnes, mais non pas des doctrines et encore moins entre l'unique Christ et les fondateurs des autres religions (DI, n° 22)

On lira aussi DI, n° 20-22 (Cf. Annexe).

«Dans ce climat, d'ouverture et de disponibilité à l'écoute, au dialogue et à la compréhension réciproque, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi propose à présent la Notification relative au livre de J. Dupuis, *Vers une théologie chrétienne du pluralisme religieux*. Dans cet ouvrage, qui tente d'apporter une réponse théologique à la

signification et à la valeur que la pluralité des traditions religieuses revêt au sein du dessein salvifique de Dieu, l'auteur professe de façon explicite son intention de demeurer fidèle à la doctrine de l'Eglise et à l'enseignement du magistère. Et pourtant, conscient du caractère problématique de sa perspective, l'auteur ne se cache pas la possibilité de susciter des interrogations au moins aussi nombreuses que les solutions proposées. Après un dialogue patient et sérieux, au cours duquel n'ont pas manqué des éclaircissements de la part de l'auteur, au terme de l'examen du livre, celui-ci a exprimé son accord aux thèses énoncées dans la Notification sus-mentionnée, qui a été approuvée par le Saint-Père. Cette reconnaissance et cet accord représentent sans aucun doute un signe positif et encourageant. Toutefois, comme le rappelle le "Préambule", la Congrégation pour la Doctrine de la Foi a jugé nécessaire de publier la Notification dans le but principal d'offrir aux lecteurs un critère d'évaluation doctrinale sûr. En effet, une lecture attentive du livre fait ressortir certaines ambiguïtés et difficultés sur des points doctrinaux importants, qui peuvent conduire le lecteur à des opinions erronées ou dangereuses. La Notification, en se référant à la Déclaration *Dominus Iesus*, reprend cinq thèmes doctrinaux qui, dans le volume, indépendamment des intentions de l'auteur lui-même, sont présentés à travers une formulation ambiguë et des explications insuffisantes, et peuvent ainsi susciter des équivoques et des malentendus. Avant tout, on réaffirme la foi en Jésus-Christ, médiateur unique et universel du salut pour toute l'humanité. Par conséquent, on répète également l'unicité et l'universalité de la médiation de Jésus-Christ, Fils et Verbe du Père, comme accomplissement du plan salvifique de Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Il n'existe pas d'économie de salut trinitaire indépendamment de celle du Verbe incarné. En second lieu, on réaffirme la foi de l'Eglise en Jésus-Christ, accomplissement et plénitude de la révélation divine, contre l'opinion que la révélation par en Jésus-Christ est limitée, incomplète

et imparfaite. Les graines de vérité et de bonté qui se trouvent dans les autres religions sont des dons de grâce de l'unique médiation du Christ et de son Esprit de sainteté. A propos de l'action salvifique universelle de l'Esprit Saint, on répète que l'Esprit à l'œuvre après la résurrection de Jésus est toujours l'Esprit du Christ envoyé par le Père, qui opère de façon salvifique également en dehors de l'Eglise visible. C'est pourquoi il est contraire à la foi catholique de considérer que l'action salvifique de l'Esprit Saint puisse s'étendre au-delà de l'unique économie salvifique universelle du Verbe incarné. Ensuite, l'Eglise étant signe et instrument de salut pour tous les hommes, il faut rejeter comme erronée l'opinion qui considère les diverses religions comme des voies complémentaires à l'Eglise pour ce qui est du salut. Enfin, tout en reconnaissant l'existence d'éléments de vérité et de bonté dans les autres religions, il est sans fondement dans la théologie catholique de considérer ces religions, prises comme telles, comme des voies de salut, car celles-ci comportent des lacunes, des insuffisances et des erreurs, qui concernent les vérités fondamentales regardant Dieu, l'homme et le monde. Leurs textes sacrés ne peuvent pas non plus se considérer complémentaires à l'Ancien Testament, qui est la préparation immédiate à l'événement même du Christ. La Notification intervient pour souligner la gravité et le danger de certaines affirmations qui, tout en semblant modérées et, précisément à cause de cela, risquent d'être considérées avec hâte et ingénuité comme compatibles avec la doctrine de l'Eglise, notamment de la part de personnes sincèrement engagées dans la réussite du dialogue interreligieux. Dans le contexte actuel d'une société qui s'avère toujours plus multireligieuse et multiculturelle, l'Eglise ressent avec urgence le besoin de manifester avec conviction son identité doctrinale et de témoigner dans la charité, de sa foi inébranlable dans Jésus-Christ, source de vérité et de salut » (CONGRÉGATION DE LA DOCTRINE DE LA FOI, Commentaire de la *Notification*, n° 5).

3. L'Annonce du salut

3.1 Doctrine du salut et mission de l'Eglise

Is 52, 7 ; Lc 4, 18 ; Ac 10, 34-43. Mt 28, 19-20 ; Mc 16, 15-20.

Selon le CEC, on peut dire que :

1. L'origine et le but de la mission

« Le mandat missionnaire du Seigneur a sa source ultime dans l'amour éternel de la Très Sainte Trinité : "De par sa nature, l'Eglise, durant son pèlerinage sur terre, est missionnaire, puisque elle-même tire son origine de la mission du Fils et de la mission du Saint-Esprit, selon le dessein de Dieu le Père" (AGD 2). Et le but dernier de la mission n'est autre que de faire participer les hommes à la communion qui existe entre le Père et le Fils dans leur Esprit d'amour [cf. Jean-Paul II, RMA 23] » (CEC, n°850).

2. Le motif de la mission

« C'est de l'amour de Dieu pour tous les hommes que l'Eglise a de tout temps tiré l'obligation et la force de son élan missionnaire : "car l'amour du Christ nous presse ..." [2Co 5, 14. AA 6 ; RMA 11]. En effet, "Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité" (1Tm 2, 4). Dieu veut le salut de tous par la connaissance de la vérité. Le salut se trouve dans la vérité. Ceux qui obéissent à la motion de l'Esprit de vérité sont déjà sur le chemin du salut ; mais l'Eglise à qui cette vérité a été confiée, doit aller à la rencontre de leur désir pour la leur apporter. C'est parce qu'elle croit au dessin universel de salut qu'elle doit être missionnaire » (CEC, n° 851).

Dans *Redemptoris Missio*, le pape affirmait aussi :

1. *L'Eglise sacrement du salut*

« L'Eglise est la première bénéficiaire du salut. Le Christ se l'est acquise par son sang (cf. Ac 20, 28) et l'a appelée à coopérer avec lui à l'œuvre du salut universel. En effet, le Christ vit en elle ; il est son époux ; il assure sa croissance ; il accomplit sa mission par elle. Le Concile a amplement souligné le rôle de l'Eglise pour le salut de l'humanité. Tout en reconnaissant que Dieu aime tous les hommes et leur accorde la possibilité d'être sauvés (cf. 1Tm 2, 4), l'Eglise professe que Dieu a constitué le Christ comme unique médiateur et qu'elle-même est établie comme sacrement universel de salut : "Ainsi donc, à cette unité catholique du peuple de Dieu, tous les hommes sont appelés ; à cette unité appartiennent sous diverses formes, ou sont ordonnés, et les fidèles catholiques et ceux qui, par ailleurs, ont foi dans le Christ, et finalement tous les hommes sans exception que la grâce de Dieu appelle au salut". Il est nécessaire de tenir ensemble ces deux vérités, à savoir la possibilité réelle du salut dans le Christ pour tous les hommes et la nécessité de l'Eglise pour le salut. L'une et l'autre nous aident à comprendre l'unique mystère salvifique, et nous permettent ainsi de faire l'expérience de la miséricorde de Dieu et de prendre conscience de notre responsabilité. Le salut, qui est toujours un don de l'Esprit, requiert la coopération de l'homme à son propre salut comme à celui des autres. Telle est la volonté de Dieu, et c'est pour cela qu'il a fondé l'Eglise, et l'a incluse dans le plan du salut : ce peuple messianique, dit le Concile, "établi par le Christ pour communier à la vie, à la charité et à la vérité, est entre ses mains l'instrument de la Rédemption de tous les hommes ; au monde entier il est envoyé comme lumière du monde et sel de la terre" » (RM, n° 9).

2. *Un salut pour tous les hommes*

« L'universalité du salut ne signifie pas qu'il n'est accordé qu'à ceux qui croient au Christ explicitement et qui sont entrés dans l'Eglise. Si le salut est destiné à tous, il doit être offert concrètement à tous. Mais il est évident, aujourd'hui comme dans le passé, que de nombreux hommes n'ont pas la possibilité de connaître ou d'accueillir la révélation de l'Evangile, ni d'entrer dans l'Eglise. Ils vivent dans des conditions sociales et culturelles qui ne leur permettent pas, et ils ont souvent été éduqués dans d'autres traditions religieuses. Pour eux, le salut du Christ est accessible en vertu d'une grâce qui, tout en ayant une relation mystérieuse avec l'Eglise, ne les y introduit pas formellement mais les éclaire d'une manière adaptée à leur état d'esprit et à leur cadre de vie. Cette grâce vient du Christ, elle est le fruit de son sacrifice et elle est communiquée par l'Esprit Saint : elle permet à chacun de parvenir au salut avec sa libre coopération. C'est pourquoi le Concile, après avoir affirmé le caractère central du Mystère pascal, déclare : "Et cela ne vaut pas seulement pour ceux qui croient au Christ, mais bien pour tous les hommes de bonne volonté, dans le cœur desquels, invisiblement, agit la grâce. En effet, puisque le Christ est mort pour tous et que la vocation dernière de l'homme est réellement unique, à savoir divine, nous devons tenir que l'Esprit Saint offre à tous, d'une façon que Dieu connaît, la possibilité d'être associés au Mystère pascal" » (RM, n° 10)

3.2 Le centre du message de salut

Le pape Paul VI disait dans *Evangelii Nuntiandi* :

«L'évangélisation contiendra aussi toujours - base, centre et sommet à la fois de son dynamisme - une claire proclamation que, en Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme, mort et ressuscité, le salut est offert à tout homme, comme don de grâce et miséricorde de Dieu. Ep 2, 8 ; Rm 1, 16 Et non pas un salut immanent, à la mesure des besoins matériels ou même spirituels s'épuisant dans le cadre de l'existence temporelle et s'identifiant totalement avec les désirs, les espoirs, les affaires et les combats temporels, mais un salut qui déborde toutes ces limites pour s'accomplir dans une communion avec le seul Absolu, celui de Dieu : salut transcendant, eschatologique, qui a certes son commencement en cette vie, mais qui s'accomplit dans l'éternité » (EN, n° 27).

Conclusion

Le salut est pleinement réalisé dans le témoignage de la victoire du Christ ressuscité. Paul affirme à cet effet :

« Or, si l'on prêche que le Christ est ressuscité des morts, comment certains parmi vous peuvent-ils dire qu'il n'y a pas de résurrection des morts ? S'il n'y a pas de résurrection des morts, le Christ non plus n'est pas ressuscité. Mais si le Christ n'est pas ressuscité, vide alors est notre message, vide aussi votre foi. Il se trouve même que nous sommes des faux témoins de Dieu, puisque nous avons attesté contre Dieu qu'il a ressuscité le Christ, alors qu'il ne l'a pas ressuscité, s'il est vrai que les morts ne ressuscitent pas. Car si les morts ne ressuscitent pas, le Christ non plus n'est pas ressuscité. Et si

le Christ n'est pas ressuscité, vaine est votre foi; vous êtes encore dans vos péchés. Alors aussi ceux qui se sont endormis dans le Christ ont péri. Si c'est pour cette vie seulement que nous avons mis notre espoir dans le Christ, nous sommes les plus à plaindre de tous les hommes. Mais non; le Christ est ressuscité d'entre les morts, prémices de ceux qui se sont endormis. Car, la mort étant venue par un homme, c'est par un homme aussi que vient la résurrection des morts. De même en effet que tous meurent en Adam, ainsi tous revivront dans le Christ. Mais chacun à son rang: comme prémices, le Christ, ensuite ceux qui seront au Christ, lors de son Avènement. Puis ce sera la fin, lorsqu'il remettra la royauté à Dieu le Père, après avoir détruit toute Principauté, Domination et Puissance. Car il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il ait placé tous ses ennemis sous ses pieds. Le dernier ennemi détruit, c'est la Mort ; car il a tout mis sous ses pieds. Mais lorsqu'il dira : "Tout est soumis désormais", c'est évidemment à l'exclusion de Celui qui lui a soumis toutes choses. Et lorsque toutes choses lui auront été soumises, alors le Fils lui-même se soumettra à Celui qui lui a tout soumis, afin que Dieu soit tout en tous » (1 Co 15, 12-28).

Annexe

Redemptor Hominis (1979)

Dimension humaine du mystère de la rédemption

« L'homme ne peut vivre sans amour. Il demeure pour lui-même un être incompréhensible, sa vie est privée de sens s'il ne reçoit pas la révélation de l'amour, s'il ne rencontre pas l'amour, s'il n'en fait pas l'expérience et s'il ne le fait pas sien, s'il n'y participe pas fortement. C'est pourquoi, comme on l'a déjà dit, le Christ Rédempteur révèle pleinement l'homme à lui-même. Telle est, si l'on peut s'exprimer ainsi, la dimension humaine du mystère de la Rédemption. Dans cette dimension, l'homme retrouve la grandeur, la dignité et la valeur propre de son humanité. Dans le mystère de la Rédemption, l'homme se trouve de nouveau "confirmé" et il est en quelque sorte créé de nouveau. Il est créé de nouveau! "Il n'y a plus ni Juif ni Grec ; il n'y a plus ni esclave ni homme libre; il n'y a plus ni homme ni femme, car vous ne faites plus qu'un dans le Christ Jésus". L'homme qui veut se comprendre lui-même jusqu'au fond ne doit pas se contenter pour son être propre de critères et de mesures qui seraient immédiats, partiels, souvent superficiels et même seulement apparents; mais il doit, avec ses inquiétudes, ses incertitudes et même avec sa faiblesse et son péché, avec sa vie et sa mort, s'approcher du Christ. Il doit, pour ainsi dire, entrer dans le Christ avec tout son être, il doit "s'approprier" et assimiler toute la réalité de l'Incarnation et de la Rédemption pour se retrouver soi-même. S'il laisse ce processus se réaliser profondément en lui, il produit alors des fruits non seulement d'adoration envers Dieu, mais aussi de profond émerveillement pour soi-même. Quelle valeur doit avoir l'homme aux yeux du Créateur s'il "a mérité d'avoir un tel et un si grand Rédempteur", si "Dieu a

donné son Fils" afin que lui, l'homme, "ne se perde pas, mais qu'il ait la vie éternelle" » (RH, n° 10).

II Concile d'Orange (529)

1. « Si quelqu'un dit que, par l'offense résultant de la prévarication d'Adam, l'homme n'a pas été tout entier, dans son corps et dans son âme, "changé dans un état pire", et s'il croit que le corps seul a été assujéti à la corruption cependant que la liberté de l'âme demeurerait intacte, trompé par l'erreur de Pélage, il contredit l'Écriture qui dit : "l'âme qui a péché périra" (Ez 18, 20) et : "Ignorez-vous que si vous vous livrez à quelqu'un comme esclave, pour lui obéir, vous êtes esclave de celui à qui vous obéissez ?" (Rm 6, 16) et : "On est esclave de celui par qui on s'est laissé vaincre" (2P 2, 19) » (DS 371).

2. « Si quelqu'un affirme que la prévarication d'Adam n'a nui qu'à lui seul et non à sa descendance, ou s'il déclare que c'est seulement la mort corporelle, peine du péché, et non le péché, mort de l'âme, qui par un seul homme a passé dans tout le genre humain, il attribue une injustice à Dieu en contredisant l'Apôtre qui dit : "Par un seul homme, le péché est entré dans le monde, et ainsi la mort a passé dans tous les hommes, tous ayant péché en lui" (Rm 5, 12) » (DS 372).

3. « Si quelqu'un dit que la miséricorde nous est donnée par Dieu lorsque, sans la grâce, nous croyons, nous voulons, nous désirons, nous faisons des efforts, nous travaillons, nous prions, nous veillons, nous étudions, nous demandons, nous cherchons, nous frappons à la porte et qu'il ne confesse pas que notre foi, notre volonté et notre capacité d'accomplir ces actes comme il le faut se font en nous par l'infusion et l'inspiration du Saint-Esprit ; s'il subordonne l'aide de la

grâce à l'humilité ou à l'obéissance de l'homme et s'il n'admet pas que c'est le don de la grâce elle-même qui nous permet d'être obéissants et humbles, il résiste à l'Apôtre qui dit : " Qu'as-tu que tu n'aies reçu ? " (1Co 4, 7) et : " C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis " (1Co 15, 10) » (DS 376).

3. « Si quelqu'un affirme qu'il peut par la seule force de la nature concevoir, comme il convient, une bonne pensée touchant le salut de la vie éternelle ou la choisir ou donner son assentiment à la prédication du salut de l'Évangile, sans l'illumination et l'inspiration du Saint-Esprit qui donne à tous son onction lorsqu'ils adhèrent et croient à la vérité, il est trompé par un esprit d'hérésie et ne comprend pas la parole que Dieu a dite dans l'Évangile: " Sans moi vous ne pouvez rien faire " (Jn 15, 5) , ni ce mot de l'Apôtre : " Ce n'est pas que nous soyons par nous-mêmes capables de concevoir quelque chose comme venant de nous, mais c'est de Dieu que vient toute notre capacité " (2Co 3, 5) » (DS 377).

Conclusion de Césaire d'Arles : La coopération de l'homme à la grâce de Dieu pour le salut

« Nous croyons aussi, selon la foi catholique, qu'après avoir reçu la grâce par le baptême tous les baptisés peuvent et doivent accomplir, avec l'aide et la coopération du Christ, tout ce qui concerne le salut de leur âme, s'ils veulent fidèlement y travailler. Non seulement nous ne croyons pas que certains hommes soient prédestinés au mal par la puissance divine, mais s'il était des gens qui veuillent croire une telle horreur, nous leur disons avec toute notre réprobation : anathème ! Nous confessons et nous croyons aussi pour notre salut que, dans toute bonne oeuvre, ce n'est pas nous qui commençons et qui sommes ensuite aidés par la miséricorde de Dieu, mais que c'est lui,

sans aucun bon mérite préalable de notre part, qui d'abord nous inspire et la foi et l'amour, pour que nous recherchions fidèlement le sacrement du baptême et qu'après le baptême nous puissions accomplir avec son aide ce qui lui plaît. C'est pourquoi nous devons croire très nettement que la foi si admirable du larron appelé par le Seigneur à la patrie du paradis (Lc 23, 43), celle du centurion Corneille à qui l'ange du Seigneur fut envoyé (Ac 10, 3) et celle de Zachée qui mérita de recevoir le Seigneur en personne (Lc 9, 6), ne fut pas un don de la nature, mais un don de la libéralité de la grâce divine » (DS 397).

SAINT THOMAS, Somme de théologie, IIIa, q. 48 - 49.

1. « On satisfait évidemment pour une offense, si l'on offre à l'offensé ce que celui-ci aime autant ou davantage qu'il n'a détesté l'offense. Or le Christ, en souffrant par charité et par obéissance, a offert à Dieu quelque chose de plus grand que ne l'exigeait la compensation de toutes les offenses du genre humain: 1 à cause de la grandeur de la charité en vertu de laquelle il souffrait ; 2 à cause de la dignité de la vie qu'il donnait comme satisfaction, parce que c'était la vie de celui qui était Dieu et homme ; 3 à cause de l'universalité de ses souffrances et de l'acuité de sa douleur, nous l'avons dit plus haut. Et c'est pourquoi la passion du Christ a été une satisfaction non seulement suffisante, mais surabondante pour les péchés du genre humain, selon S. Jean (1Jn 2, 2) : " Il est lui-même propitiation pour nos péchés, non seulement pour les nôtres, mais pour ceux du monde entier " » (ST, IIIa, q 48, a 2).

« Par le péché l'homme avait contracté une double obligation.1 Celle de l'esclavage du péché, car " celui qui pêche est esclave du péché " (Jn 8, 35) , et " on est esclave de celui par qui on s'est laissé vaincre "

(2P 2, 19). Donc, parce que le démon avait vaincu l'homme en l'induisant à pécher, l'homme était soumis à l'esclavage du démon. 2 Quant à la responsabilité de la peine, l'homme était débiteur envers la justice divine. Et c'est là aussi un esclavage, car c'est un esclavage, que de subir ce qu'on ne veut pas, alors que l'homme libre dispose de lui-même comme il veut. Donc, parce que la passion du Christ a été une satisfaction adéquate et surabondante pour le péché et pour la peine due par le genre humain, sa passion a été comme une rançon par laquelle nous avons été libérés de cette double obligation. Car la satisfaction offerte pour soi ou pour autrui, est comme une rançon par laquelle on rachète soi-même ou autrui du péché et de la peine, selon cette parole de Daniel (Da 4, 24) : " Rachète tes péchés par des aumônes. " Or, si le Christ a satisfait, ce n'est évidemment pas en donnant de l'argent ou quelque chose de semblable, mais en donnant pour nous ce qui était le plus précieux, c'est-à-dire lui-même. Et voilà pourquoi on dit que la passion du Christ est notre rachat et notre rédemption » (ST, IIIa, q. 48, a 4).

3. « Si la satisfaction du Christ a ses effets en nous, c'est en tant que nous sommes incorporés au Christ, comme les membres à leur tête, ainsi qu'on vient de le dire. Or il faut que les membres soient conformes à la tête. Le Christ a eu d'abord la grâce dans l'âme, tout en ayant un corps passible, et il est parvenu à la gloire de l'immortalité par le moyen de la passion. De même nous, qui sommes ses membres, sommes libérés de toute obligation de peine par sa propre passion. Cependant, nous recevons d'abord dans l'âme l'Esprit des fils d'adoption, qui nous marque pour l'héritage de la gloire immortelle, tandis que nous avons maintenant un corps passible et mortel ; puis, configurés aux souffrances et à la mort du Christ, nous sommes conduits à la gloire immortelle, selon l'Apôtre (Rm 8, 17) : " Si nous sommes enfants de Dieu, nous sommes aussi ses héritiers, héritiers de Dieu et cohéritiers du Christ ; à condition

toutefois que nous souffrions avec lui pour être glorifiés avec lui" » (ST IIIa, q 49, a 3).

Concile de Trente (V^{ème} et VI^{ème} sessions. 1546-1547)

Le Péché originel

1. « Si quelqu'un affirme que ce péché d'Adam - qui est un par son origine et. transmis par propagation héréditaire et non par imitation, est propre à chacun - , est enlevé par les forces de la nature humaine ou par un autre remède que le mérite de l'unique médiateur notre Seigneur Jésus Christ qui nous a réconciliés avec Dieu dans son sang (Rm 5, 9+), "devenu pour nous justice, sanctification et Rédemption" 1Co 1,30 ou s'il nie que ce mérite de Jésus Christ soit appliqué aussi bien aux adultes qu'aux enfants par le sacrement conféré selon la forme et l'usage de l'Eglise : qu'il soit anathème. Car "il n'est pas d'autre nom sous le ciel qui ait été donné aux hommes par lequel nous devons être sauvés" (Ac 4, 12). D'où cette parole : "Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui ôte les péchés du monde" (Jn 1, 19), et celle-ci " Vous tous qui avez été baptisés vous avez revêtu le Christ" (Ga 3, 27) » (DS 1513).

2. « "Si quelqu'un nie que les tout-petits, qui viennent de naître de leur mère, doivent être baptisés", même s'ils viennent de parents baptisés. "ou bien dit qu'ils sont certes baptisés pour la rémission des péchés, mais qu'ils ne portent rien du péché originel venant d'Adam qu'il est nécessaire d'expier par le bain de régénération" pour obtenir la vie éternelle, "d'où il suit que pour eux la forme du baptême pour la rémission des péchés n'a pas un sens vrai, mais faux : qu'il soit anathème. Car on ne peut pas comprendre autrement ce que dit l'Apôtre : "Par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché, la mort, et ainsi la mort a passé dans tous les hommes,

tous ayant péché en lui" (Rm 5, 12) si ce n'est comme l'a toujours compris l'Eglise catholique répandue en tous lieux. C'est en effet à cause de cette règle de foi venant de la tradition des apôtres" que même les tout-petits, qui n'ont pas encore pu commettre aucun péché par eux-mêmes, sont pourtant vraiment baptisés pour la rémission des péchés, afin que soit purifié en eux par la régénération ce qu'il ont contracté par la génération ". En effet "nul, s'il ne renaît de l'eau et de l'Esprit Saint, ne peut entrer dans le Royaume de Dieu" Jn 3, 5) » (DS 1514).

La justification par la grâce du Christ

« Comment comprendre que l'impie est justifié par la foi et gratuitement ?

Lorsque l'Apôtre dit que l'homme est "justifié par la foi" et gratuitement (Rm 3, 22-24) , il faut comprendre ces mots dans le sens où l'a toujours et unanimement tenu et exprimé l'Eglise catholique, à savoir que si nous sommes dits être justifiés par la foi, c'est parce que "la foi est le commencement du salut de l'homme", le fondement et la racine de toute justification, que sans elle "il est impossible de plaire à Dieu" (He 11, 6) et de parvenir à partager le sort de ses enfants (2P 1, 4) ; et nous sommes dits être justifiés gratuitement parce que rien de ce qui précède la justification, que ce soit la foi ou les oeuvres, ne mérite cette grâce de la justification. En effet " Si c'est une grâce, elle ne vient pas des oeuvres ; autrement (comme le dit le même Apôtre) la grâce n'est plus la grâce " (Rm 11, 6) » (DS 1532).

Dominus Iesus (22 août 2000)

L'Église et les religions face au salut

1. « Ce qui a été jusqu'ici rappelé impose nécessairement des étapes au chemin que la théologie doit parcourir pour élucider le rapport de l'Église et des religions avec le salut. On doit avant tout croire fermement que l'« Église en marche sur la terre est nécessaire au salut. Seul, en effet, le Christ est médiateur et voie de salut: or, il nous devient présent en son Corps qui est l'Église ; et en nous enseignant expressément la nécessité de la foi et du baptême (cf. Mc 16, 16 Jn 3, 5) , c'est la nécessité de l'Église elle-même, dans laquelle les hommes entrent par la porte du baptême, qu'il nous a confirmée en même temps ». Cette doctrine ne doit pas être opposée à la volonté salvifique universelle de Dieu (cf. 1Tm 2, 4) ; aussi, « il est nécessaire de tenir ensemble ces deux vérités, à savoir la possibilité réelle du salut dans le Christ pour tous les hommes et la nécessité de l'Église pour le salut ». L'Église est « sacrement universel de salut », parce que, de manière mystérieuse et subordonnée, toujours unie à Jésus-Christ sauveur, sa Tête, elle a dans le dessein de Dieu un lien irremplaçable avec le salut de tout homme. Pour ceux qui ne sont pas formellement et visiblement membres de l'Église, « le salut du Christ est accessible en vertu d'une grâce qui, tout en ayant une relation mystérieuse avec l'Église, ne les y introduit pas formellement mais les éclaire d'une manière adaptée à leur état d'esprit et à leur cadre de vie. Cette grâce vient du Christ, elle est le fruit de son sacrifice et elle est communiquée par l'Esprit Saint ». Elle est liée à l'Église, qui « tire son origine de la mission du Fils et de la mission du Saint-Esprit, selon le dessein de Dieu le Père » (DI, n° 20)

2. « Sur la modalité de transmission aux non-chrétiens de la grâce salvifique de Dieu, toujours donnée par le Christ en l'Esprit et dans un rapport mystérieux avec l'Église, le Concile Vatican II s'est contenté d'affirmer que Dieu la donne « par des voies connues de lui ». La théologie cherche à approfondir cette idée. Ce travail théologique doit être encouragé, parce qu'il sert sans aucun doute à une meilleure compréhension des desseins salvifiques de Dieu et des formes de leur réalisation. Cependant, d'après ce qui a été rappelé jusqu'ici sur la médiation de Jésus-Christ et sur la « relation singulière et unique » entre l'Église et le Royaume de Dieu parmi les hommes - qui est en substance le Royaume du Christ sauveur universel -, il serait clairement contraire à la foi catholique de considérer l'Église comme un chemin de salut parmi d'autres. Les autres religions seraient complémentaires à l'Église, lui seraient même substantiellement équivalentes, bien que convergeant avec elle vers le Royaume eschatologique de Dieu. Certes, les différentes traditions religieuses contiennent et proposent des éléments de religiosité qui procèdent de Dieu, et font partie de 'ce que l'Esprit fait dans le cœur des hommes et dans l'histoire des peuples, dans les cultures et les religions'. De fait, certaines prières et certains rites des autres religions peuvent assumer un rôle de préparation évangélique, en tant qu'occasions ou enseignements encourageant le cœur des hommes à s'ouvrir à l'action divine. On ne peut cependant leur attribuer l'origine divine et l'efficacité salvifique *ex opere operato* qui sont propres aux sacrements chrétiens. Par ailleurs, on ne peut ignorer que d'autres rites naissent de superstitions ou d'erreurs semblables (cf. 1Co 10,20-21) et constituent plutôt un obstacle au salut » (DI, n° 21).

3. « Avec l'avènement de Jésus-Christ sauveur, Dieu a voulu que l'Église par lui fondée fût l'instrument du salut de toute l'humanité (cf. Ac 17,30-31).⁹⁰ Cette vérité de foi n'enlève rien à la

considération respectueuse et sincère de l'Église pour les religions du monde, mais en même temps, elle exclut radicalement la mentalité indifférentiste « imprégnée d'un relativisme religieux qui porte à considérer que "toutes les religions se valent" ». S'il est vrai que les adeptes d'autres religions peuvent recevoir la grâce divine, il n'est pas moins certain qu'objectivement ils se trouvent dans une situation de grave indigence par rapport à ceux qui, dans l'Église, ont la plénitude des moyens de salut. «Tous les fils de l'Église doivent [...] se souvenir que la grandeur de leur condition doit être rapportée non à leurs mérites, mais à une grâce spéciale du Christ ; s'ils n'y correspondent pas par la pensée, la parole et l'action, ce n'est pas le salut qu'elle leur vaudra, mais un plus sévère jugement». On comprend ainsi que, suivant le commandement du Seigneur (cf. Mt 28, 19-20) et comme exigence d'amour pour tous les hommes, l'Église « annonce, et est tenue d'annoncer sans cesse, le Christ qui est "la voie, la vérité et la vie" (Jn 14, 6) , dans lequel les hommes doivent trouver la plénitude de la vie religieuse et dans lequel Dieu s'est réconcilié toutes choses ». La mission *ad gentes*, dans le dialogue inter-religieux aussi, « garde dans leur intégrité, aujourd'hui comme toujours, sa force et sa nécessité ». En effet, « "Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité" (1Tm 2, 4). Dieu veut le salut de tous par la connaissance de la vérité. Le salut se trouve dans la vérité. Ceux qui obéissent à la motion de l'Esprit de vérité sont déjà sur le chemin du salut ; mais l'Église, à qui cette vérité a été confiée, doit aller à la rencontre de leur désir pour la leur apporter. C'est parce qu'elle croit au dessein universel de salut qu'elle doit être missionnaire ». Le dialogue donc, tout en faisant partie de la mission évangélisatrice, n'est qu'une des actions de l'Église dans sa mission *ad gentes*. La parité, condition du dialogue, signifie égale dignité personnelle des parties, non pas égalité des doctrines et encore moins égalité entre Jésus-Christ - Dieu lui-même fait homme - et les fondateurs des

autres religions. L'Église en effet, guidée par la charité et le respect de la liberté, doit en premier lieu annoncer à tous la vérité définitivement révélée par le Seigneur, et proclamer la nécessité, pour participer pleinement à la communion avec Dieu Père, Fils et Saint-Esprit, de la conversion à Jésus-Christ et de l'adhésion à l'Église par le baptême et les autres sacrements. D'autre part la certitude de la volonté salvifique universelle de Dieu n'atténue pas, mais augmente le devoir et l'urgence d'annoncer le salut et la conversion au Seigneur Jésus-Christ » (DI, n° 22).

Une synthèse biblique de la théologie du salut

«Le langage sacrificiel et juridique appartient à l'univers biblique à travers lequel nous parvient le sens chrétien de la Rédemption. Tout d'abord, c'est l'Ancien Testament avec la notion du *Go' él* qui de la figure humaine, trouve son sens ultime dans celle du *Go' él* divin. Il est le défenseur (Jb 19, 25), le vengeur (Nb 35, 18-19), celui qui a droit de rachat (Rt 2, 20), celui qui paye la dette du prisonnier et le défend en justice. Il est par dessus tout le Dieu rédempteur. En effet, il est écrit au livre du prophète Isaïe : « Moi je viens à ton secours – oracle du Seigneur – Le Saint d'Israël est ton Rédempteur » (Is 41, 14) [P. MIQUEL, *Les Mots-clés de la Bible. Révélation à Israël*, Ed. Beauchesne, Paris, 1996, pp. 103-104]. Selon A. Gelin : « Dieu rachète (*padah*). Dieu délivre (*ga'al*). Le premier signifie 'payer rançon', mais quand il s'agit de Dieu, il n'y a pas de partie habilitée à recevoir une rançon [...]. (Le second) signifie remplir le devoir de parenté à l'égard du sang versé, du nom qui s'éteint, ou de l'héritage tombé en mains étrangère ; mais [...] là où Dieu est en cause, le sens est simplement : libération » [A. GELIN, *Les idées maîtresses de l'Ancien Testament*, Ed. Cerf, Paris, 1948, pp. 35-36]. Deux idées maîtresses se dégagent de cette conception vétéro-testamentaire de la

rédemption, ce sont : la rédemption comme *rachat* (au sens juridique de *satisfaction*) et comme *libération* (comme salut divin). Paul synthétisera cette conception lorsqu'il dira : « Christ est mort *pour* nos péchés et ressuscité *pour* notre justification » (Rm 4, 25). A ces deux idées vétéro-testamentaires s'ajoute deux autres dans le Nouveau Testament, avec la venue du Messie (le Sauveur), à savoir : la *réconciliation* (Ep 1, 4-10 ; Col 1, 20), inconcevable avant sa venue et, l'*adoption filiale* (Ga 4, 4-6 ; Rm 8, 28-30). Ceci correspond à la logique même de l'Alliance, avec un partenaire divin, qui ne peut jamais être totalement rompue (au moins du côté de Dieu). Dans une telle relation de liberté pour l'homme et de grâce en ce qui concerne Dieu, un retour est toujours possibles sous les multiples formes de la réconciliation, de la satisfaction pénale, du rachat et de la libération. De fait, toutes ces images de la rédemption sont autant valables les unes que les autres et elles fonctionnent dans le champ de l'économie biblique. Or, plusieurs de ces images sont-elles aussi déjà présente dans de nombreuses traditions religieuses extra-biblique.